Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260907-2026_09_71-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 7 septembre 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le sept septembre deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Date de la convocation
01/09/2026

Date d'affichage
01/09/2026

Numéro de la Délibération :
2026-09-71

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Blaise BLEUNVEN, Sylvain BOSCHAT, Raoul RIOU, Pablo ROUILLÉ, Alain TRUBUIL, Ludovic VICENT.

Absents :

Absent(e)s excusé(e)s : Anaïs BIDAULT a donné pouvoir à Cynthia QUÉRO, Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Sébastien L'HERMITE a donné pouvoir à Ludovic VICENT, Magalie MOY a donné pouvoir à Sandra LE NOUVEL, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU.

A été nommée secrétaire de séance : Ludovic VICENT

Logiciel cimetière/portail public : renouvellement du contrat de maintenance

M. le maire rappelle à l'assemblée que la commune dispose d'un logiciel cimetière (3D Ouest) pour la gestion des 4 cimetières communaux. Le contrat de maintenance est arrivé à échéance au 31/07/2026.
Il présente à l'assemblée la proposition de 3D Ouest. Le contrat serait conclu pour une période de 4 ans, du 01/07/2026 au 30/06/2030 pour un coût forfaitaire annuel de 545 € HT (soit 654 € TTC) pour assurer la maintenance du logiciel cimetière et du portail public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Valide la proposition présentée ci-dessus et autorise le maire à signer le contrat.

Le Maire	Le secrétaire de séance
Raoul RIOU	Ludovic VICENT
MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET 22570	